

# REVUE DE PRESSE DE LA MAP



*Bulletin mensuel réalisé sur la base du site Internet  
on line de la MAP*

*DSICE-SCE / Veille du mois de octobre  
2014*

**LA REVUE DE PRESSE DE LA MAP**  
**-Bulletin mensuel réalisé sur la base du site Internet on line de la MAP-**  
**Octobre 2014**

**MAP 31 OCTOBRE**

**\*Attajdid.:**

- Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) donne son avis sur la réforme des retraites. Le CESE recommande de relever progressivement l'âge de la retraite à 63 ans. Le conseil a également appelé à évaluer cette réforme après six ans de son entrée en vigueur, soit à l'horizon 2020.

**\*Akhbar Al Yaoum Al Maghribia.:**

- Réforme des retraites: Le CESE ménage le gouvernement et les syndicats. Dans son avis sur la réforme des retraites, le Conseil économique, social et environnemental a préconisé une réforme globale du système des retraites, corroborant ainsi les revendications des syndicats. Il a de même recommandé d'arrêter des mesures urgentes pour la réforme du régime des pensions civiles, une recommandation qui le place du même côté de la barricade du gouvernement.

**\*Le Matin du Sahara et du Maghreb.:**

- Réforme du régime des pensions civiles. Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a adopté son avis sur les projets de loi 71.14 et 72.14 relatifs à la réforme du régime des pensions civiles. Le CESE recommande notamment de relever l'âge de la retraite à 63 ans, à raison de six mois par an pendant les six prochaines années, indique un communiqué du conseil.

**\*Akhbar Al Yaoum.:**

- Réunion mardi du groupe du PJD à la Chambre des représentants: Tout en exprimant son soutien à l'approche du chef du gouvernement concernant la réforme des régimes de retraite, Abdelaziz Aftati, député du parti de la lampe, a plaidé pour la révision des pensions de retraite touchées par les ministres et parlementaires, relevant que la manière dont le montant de ces pensions est calculé contraste avec la politique de réforme du gouvernement.

**MAP 30 OCTOBRE**

**\*Assahra Al Maghribia.:**

- Le Conseil économique, social et environnemental a appelé, dans son avis sur la réforme des retraites et dont la publication est prévue jeudi, à concevoir la politique de la protection sociale sur la base d'une approche globale et cohérente. Le Conseil a recommandé de définir sans délai les scénarios à adopter pour engager une véritable réforme qui puisse assurer la solidarité entre les générations et apporter une solution pérenne à la question du financement à long terme de la couverture vieillesse.

**MAP 29 OCTOBRE**

**\*Assahrae Al Maghribia.:**

- Des leaders des partis de l'Istiqlal et de l'USFP et des syndicats de l'UGTM et de la FDT protestent

contre les déclarations et les positions du gouvernement concernant la grève général du 29 octobre. Un communiqué conjoint du PI et de l'USFP affirme que la décision de mener la grève a moult motivations, notamment "la gestion unilatérale du gouvernement des grands dossiers sociaux, dont la retraite, la restriction des libertés et droits syndicaux et le verrouillage du dialogue social".

#### **\*Assabah.:**

- Le chef du gouvernement Abdelilah Benkirane affirme que la grève ne va pas résoudre les problèmes et qu'il ne va pas revenir sur la réforme des régimes des retraites malgré les pressions politiques et syndicales de l'opposition. Benkirane a tenu ces propos lors d'une réunion de la majorité mardi.

#### **\*L'Economiste.:**

- Réunion de la majorité: Benkirane défie les syndicats. "Même si la grève est un droit octroyé par la Constitution, elle n'est pas une solution, sinon nous l'aurions soutenue. Donc, je suis obligé de réformer le système des retraites et nous allons le faire cette année", a martelé le Chef du gouvernement devant une assistance de parlementaires acquise à sa cause.

#### **\*Aujourd'hui Le Maroc.:**

- MGPAP: Fini la crise. La Mutuelle a généré des cotisations de 267 millions DH en 2013 au lieu de 182 millions en 2008. La situation de la Mutuelle générale du personnel des administrations publiques s'est nettement améliorée. C'est en tout cas ce qui ressort du bilan qui a été présenté lundi à Rabat. Ainsi, les allocations des dossiers de maladie sont passées de 44,5 MDH en 2008 à 70 MDH en 2013, soit une augmentation de 57,5 pc. Les allocations de retraite ont suivi la même tendance pour atteindre 38 MDH en 2013 contre 16 MDH en 2008, en hausse de 138 pc.

#### **\*Rissalat Al Oumma.:**

- Le secrétaire général de la Fédération démocratique du travail (FDT), Abdelhamid El Fatihi, accuse le gouvernement d'avoir "détourné" le dossier de la réforme des retraites en le soumettant au Conseil économique, social et environnemental (CESE). La grève du 29 octobre sera décisive, a souligné El Fatihi lors d'une conférence de presse organisée lundi par l'UGTM et la FDT, affirmant que les canaux de communication entre les centrales syndicales demeurent ouverts.

### **MAP 28 OCTOBRE**

#### **\*Assahra Al Maghribia.:**

- Chabat accuse Benkirane de "troubler" la paix sociale. Hamid Chabat, secrétaire général du parti de l'Istiqlal, s'est dit étonné de l'attitude "rigide" du chef du gouvernement Abdelilah Benkirane à l'égard des revendications des centrales syndicales relatives à la réforme des régimes des retraites, au soutien du pouvoir d'achat et à la mise à exécution des autres accords conclus entre les syndicats et les gouvernements précédents dans le cadre du dialogue social. Chabat a tenu ces propos devant les membres du conseil national de son parti, samedi dernier à Rabat.

#### **\*Al Massae.:**

- L'opposition entrave la présence de Jettou au parlement pour présenter son rapport sur la retraite. Une source informée a révélé que les groupes de l'opposition ont réussi à ajourner la venue de Driss Jettou au parlement pour présenter un rapport élaboré par la Cour des comptes, lors d'une réunion commune entre la commission des finances et du développement économique et la commission du contrôle des finances publiques à la Chambre des représentants, et la commission des finances, des équipements, de la planification et du développement régional à la Chambre des conseillers. Selon la même source, la réunion, qui était programmée mercredi dernier, a été reportée une première fois sur

demande de la Chambre des conseillers, et une deuxième fois après une requête présentée par les groupes de l'opposition.

#### **\*Al Bayane.:**

- Grève du 29 octobre. "Tous les points de désaccord entre les acteurs politiques et sociaux doivent être résolus à travers le dialogue, qui reste toujours ouvert", a affirmé le secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme (PPS), ministre de l'Habitat et de la politique de la ville. Lors d'une rencontre du bureau politique du parti, Benabdellah a souligné qu'il est normal d'assister dans une société en plein mouvement démocratique, comme le Maroc à une telle action, initiée par des syndicats contre un gouvernement engagé de par la Constitution dans des réformes indispensables comme celle du régime des retraites.

#### **MAP DU 13 OCTOBRE 2014**

##### **\*Aujourd'hui le Maroc.:**

- Retraite: La réforme ou l'impasse. Si la réforme des régimes des retraites n'avait pas lieu en 2023, les pensions des retraités de la CMR ne pourraient plus être versées, selon un document publié par le ministère de la Communication. En chiffres, cela se traduit par un déficit qui aura atteint 135 milliards de dirhams. Depuis début 2014, les revenus de cette Caisse ne couvrent plus ses dépenses, le déficit atteignant cette année 750 millions de dirhams. L'augmentation du déficit sera naturellement accompagnée d'une baisse des réserves qui passeront de 81 MMDH en 2014 à 0 DH en 2023.

##### **\*Al Ahdath Al Maghribia.:**

- Les parlementaires de la majorité expriment leur inquiétude quant à la capacité du gouvernement à mettre en oeuvre les réformes urgentes. Lors d'une réunion des chefs des quatre partis formant la coalition gouvernementale avec leurs députés, samedi dernier, ces derniers ont insisté sur l'importance que la mise en place des réformes "délicates", notamment celle touchant à la retraite, soit accompagnée de mesures sociales et fondée sur un compromis.

##### **\*Akhbar Al Yaoum Al Maghribia.:**

- Réforme de la retraite: Les Marocains auront à choisir entre une réforme volontaire et une réforme imposée. Benkirane a indiqué, avant-hier samedi lors de l'une réunion de la coalition gouvernementale, qu'il ne reste plus que trois ans pour accomplir la réforme relative aux régimes de retraite avant qu'il n'y ait recours légal et de façon systématique à l'augmentation des taux de cotisation. Ces propos ont été confirmés par le ministre de l'Economie et des Finances Mohamed Boussaid.

#### **MAP DU 10 OCTOBRE 2014**

##### **\*Le Matin du Sahara et du Maghreb.:**

- Parlement: Ouverture aujourd'hui de la session d'octobre. Il ne reste plus que deux années législatives avant la fin de la 9ème législature, alors que les enjeux législatifs sont de taille. Lors de cette période, le défi de l'accélération de la cadence législative s'impose de l'avis tant de la majorité que de l'opposition. Outre le projet de loi de finances 2015, cette session sera marquée par l'examen des textes électoraux qui devront régir les prochaines échéances électorales ainsi que de ceux ayant trait à la

réforme de la justice. Le gouvernement annonce également sa volonté de soumettre au Parlement le plus tôt possible l'arsenal juridique relatif à la réforme des retraites. Depuis le début de cette législature, le gouvernement a soumis au parlement 206 projets de loi, dont 174 ont été adoptés.

## **MAP DU 09 OCTOBRE 2014**

### **\*Al Ittihad Al Ichtiraki.:**

- Aujourd'hui, le gouvernement adopte unilatéralement le projet de loi relatif à l'augmentation de l'âge de départ à la retraite. Le gouvernement vient de trancher quant à l'augmentation de l'âge de départ à la retraite pour les fonctionnaires et agents de l'Etat des municipalités et des établissements publics affiliés au régime des pensions civiles. Le Conseil de gouvernement doit approuver, jeudi, le décret relatif à la loi du 1er septembre 2014 complétant la loi du 30 décembre 1970 fixant la limite d'âge des personnels relevant du Régime collectif d'allocation de retraite (RCAR).

## **MAP DU 03 OCTOBRE 2014**

### **\*Assahra Al Maghribia.:**

- L'UNTM exhorte les groupes parlementaires à rejeter les projets de décrets relatifs à la retraite. La centrale a annoncé dans un communiqué avoir décidé d'écrire à ces groupes les appelant à ne pas approuver ces textes que le gouvernement envisage de soumettre au Parlement lors de la session d'octobre.

### **\*Libération.:**

- La FDT et l'UGTM se préparent à une nouvelle grève nationale. Après la réussite de la grève nationale du 23 septembre dernier, la Fédération démocratique du travail et l'Union générale des travailleurs du Maroc, ont décidé d'organiser une autre grève nationale pour dénoncer les atteintes au pouvoir d'achat des salariés et la démarche adoptée par le gouvernement pour traiter le dossier de la réforme des caisses de retraite.

### **\*Al Haraka.:**

- La décision de prolongation de l'âge légal de départ à la retraite concerne 7.741 enseignants, a indiqué mercredi le ministre de l'Education nationale, Rachid Benmokhtar. Intervenant lors d'une réunion de la commission de l'enseignement, de la culture et de la communication à la Chambre des représentants, consacrée à la rentrée scolaire, Rachid Benmokhtar a souligné qu'il s'agit d'une décision gouvernementale positive pour les élèves et l'ensemble du système éducatif, estimant que le maintien des enseignants dans leurs postes est un devoir national.

## **MAP DU 02 OCTOBRE 2014**

### **\*Bayane Al Youam.:**

- Le bureau politique du PPS, qui s'est réuni lundi dernier, a plaidé pour l'établissement d'un système des retraites basé sur les principes de justice et d'équité et inscrit dans une approche de réforme globale.

## **MAP DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE**

### **\*Rissalat Al Oumma.:**

- Retraite : Le ministre de l'Education nationale et de la formation professionnelle, Rachid Benmokhtar, lance le ballon d'essai de l'allongement de l'âge du départ à la retraite. Le ministre a publié, le 26 septembre, une note qui a été généralisée à l'ensemble des directeurs des académies et des délégués provinciaux. Cette correspondance appelle les professeurs ayant déjà reçu des lettres de notification de départ à la retraite à partir du 2 septembre dernier de rejoindre leur lieu de travail et à continuer à s'acquitter de leur mission jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.